



LOURESSE ROCHEMENIER

Terre de caractère

BULLETIN ANNUEL
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

4. VIE MUNICIPALE

18. VIE COMMUNALE

28. VIE LOCALE

33. TOURISME PATRIMOINE

36. VIE PRATIQUE

2025

Equipe Technique

François, Hervé et Cyril sont les visages de l'action municipale sur le terrain. En charge de la maintenance des infrastructures et de l'embellissement de la commune, ils interviennent chaque jour pour entretenir nos espaces verts et nos bâtiments. Leur esprit d'équipe et leur professionnalisme discret sont les garants d'une commune toujours accueillante, dynamique et soigneusement entretenue pour le bien-être de tous.

Secrétaires de Mairie

Véritables traits d'union entre la municipalité et la population, Nathalie et Alexandra veillent au bon fonctionnement de Louresse-Rochemenier. Qu'il s'agisse d'accompagner les habitants dans leurs démarches ou de soutenir les élus dans la concrétisation des projets locaux, leur expertise est transversale : budget, élections, urbanisme et gestion du personnel. Leur disponibilité et leur sens de l'écoute font de la mairie un lieu d'accueil privilégié pour tous les administrés.

Equipe Technique Ecole

Piliers du temps périscolaire, Sophie, Béatrice, Tiffany et Laura accompagnent les enfants de la cantine à la cour de récréation. Entre animations, vigilance sécuritaire et entretien des espaces municipaux, elles offrent un cadre de vie optimal. Une attention particulière est portée à l'inclusion grâce au suivi rigoureux des fiches individuelles et des PAI, assurant ainsi le bien-être de chaque enfant.



Nathalie GABOURG
Secrétaire de mairie



François VAUVERT
Agent technique



Hervé POIRIER
Agent technique



Cyril LAURENS
Agent technique



Sophie RUAULT
Restaurant scolaire



Béatrice VEGER
Périscolaire



Tiffany LINANT
Périscolaire



Laura CHARBONNIER
Périscolaire

ERNESTINE : STAGIAIRE À LA MAIRIE DEPUIS D'OCTOBRE 2025



La mairie de Louresse a le plaisir d'accueillir Ernestine MONGA, qui rejoint notre équipe en qualité de stagiaire depuis le mois d'octobre 2025.

Ernestine est inscrite dans le cursus préparant au Diplôme de Secrétaire Générale de Mairie, elle effectue ce stage afin de mettre en pratique ses connaissances et de découvrir le fonctionnement d'une collectivité territoriale.

Durant son passage à la mairie, elle sera principalement impliquée dans :

- L'appui aux tâches administratives et à la rédaction de courriers officiels
- La participation à l'accueil et à l'information du public
- Le suivi de certains dossiers communaux et projets en cours

L'Université Catholique de l'Ouest d'Angers qui vient de fêter ses 150 ans d'esprit libre propose depuis l'année dernière une formation de secrétaire de mairie dans le monde rural. Cette formation a pour objectif de répondre aux difficultés récurrentes de recrutement des collectivités sur les postes de secrétaire de mairie et d'offrir aux bénéficiaires la possibilité d'acquérir les bases nécessaires à l'exercice de ce métier.

Cet apprentissage théorique et pratique (2 semaines de cours et 2 semaines de stage) est sanctionné par un diplôme d'université délivré par l'UCO : le DU Professions du secrétariat général de mairie.

Nous lui souhaitons une expérience enrichissante et formatrice au sein de notre collectivité.

ÉDITO

Le mot du maire



Chères habitantes, chers habitants,

C'est avec une émotion particulière que je m'adresse à vous dans ce bulletin annuel. Si cet édito marque la fin d'un cycle administratif, il est surtout l'occasion de poser un regard objectif sur ce qui constitue l'essence même de notre vie communale : le lien. Ce fil invisible, mais solide, qui nous relie les uns aux autres et nous permet de préparer l'avenir avec sérénité.

Tout au long de l'année écoulée, et plus largement durant ces six ans, nous avons vu ce lien social se renforcer à travers des moments de partage qui rythment la vie de notre village. Je pense à la convivialité de la « Symphonie des chauves-souris » en août, la distribution du panier des aînés, ou encore à l'ambiance chaleureuse lors des manifestations des associations locales. Ces événements, tout comme la fête des écoles qui rassemble chaque année les familles, ne sont pas de simples divertissements. Ils sont le ciment de notre communauté, créant des espaces de rencontre indispensables où toutes les générations se côtoient et échangent, tissant ainsi la trame de notre « vivre-ensemble ».

Ce lien, c'est aussi celui qui nous unit à notre cadre de vie et à notre environnement. L'attractivité de notre commune ne se dément pas : le dernier recensement fait état de 912 habitants, confirmant une croissance démographique constante. Cette vitalité nous oblige à poursuivre nos efforts pour préserver notre identité, comme en témoigne notre démarche vers le label « Villes et Villages Fleuris ». C'est un équilibre à trouver entre modernité et respect de la nature, un lien durable que nous construisons entre notre habitat et la biodiversité qui nous entoure. Le lien peut aussi prendre une forme concrète grâce la création de la piste cyclable entre Louresse et Rochemenier, un aménagement durable pour rapprocher nos deux bourgs.

Le lien, c'est enfin ce pont entre notre passé et notre futur. Notre patrimoine exceptionnel, de l'église aux trésors troglodytiques, est le témoin de notre histoire commune. Les événements culturels comme « les Journées Européennes du Patrimoine » ont permis de faire vivre ces lieux, non comme des vestiges figés, mais comme des espaces dynamiques. Préparer l'avenir, c'est aussi structurer notre bourg pour demain. Les réunions publiques sur la restructuration du centre de Louresse et les projets d'aménagement à Rochemenier s'inscrivent dans cette dynamique : adapter notre village aux besoins futurs tout en respectant son âme.

La solidité de ces projets repose sur une gestion que nous avons voulue rigoureuse et transparente, garante de notre indépendance et de notre capacité d'action, en lien avec nos partenaires (Etat, département, Agglomération).

Pour conclure, je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers ceux qui font vivre ce lien au quotidien. Merci aux agents communaux, dont le dévouement assure la continuité du service public. Merci aux associations et aux bénévoles, dont l'énergie est le moteur de notre dynamisme local.

En cette année 2026, restons unis pour continuer à tisser, ensemble, l'avenir de Louresse-Rochemenier.

Bien à vous,
Pierre-Yves Douet
Maire de Louresse-Rochemenier

Sommaire

4. VIE MUNICIPALE

- 4. INFOS MUNICIPALES
- 5. MARIAGES
- 6. RÉSEAUX SOCIAUX
- 7. SALLES COMMUNALES
- 8. LES ÉLUS
- 9. PROJETS 2026
- 10. BUDGET
- 11. LEGS & MOI
- 12. PARKING ROCHEMENIER
- 13. LOGEMENTS SAUMUR HABITAT
- 14. VILLES ET VILLAGES FLEURIS
- 15. LE VÉGÉTAL
- 16. LES AGENTS EN ACTIONS
- 17. SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

18. VIE COMMUNALE

- 18. S.D.I.S
- 19. GENDARMERIE
- 20. L'AGGLO. SAUMUR VAL DE LOIRE
- 21. CUISINE CENTRALE
- 22. AGGLO PROPRETÉ / SAPINS
- 23. P.N.R. / LAYON AUBANCE LOUETS
- 24. S.I.E.M.L. / SAUR
- 25. LOGEMENT COMMUNAL
- 25. VÉLOS ÉLECTRIQUES
- 26. CENTRE SOCIOCULTUREL
- 27. PETITE ENFANCE

28. VIE LOCALE

- 28. R.P.I.
- 30. ASSOCIATIONS

33. TOURISME PATRIMOINE

- 33. LES ÉGLISES
- 34. SALLE RENÉ FOUCHARD
- 34. MUSÉE TROGLO

36. VIE PRATIQUE

- 36. INFOS UTILES / ENTREPRISES

Directeur de publication :

Pierre-Yves Douet

Rédaction :

Commission communication

Photos :

Mairie, Adobe Stock

Création et mise en page :

Ignis et Commission communication

Impression : Ignis imprimerie

Tirage : 500 exemplaires

INFOS MUNICIPALES

HORAIRES MAIRIE

SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Tél. 02 41 59 13 13

mairie@louresse-rochemenier.fr

www.louresse-rochemenier.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi de 10h à 13h et de 16h30 à 18h30

Mardi, mercredi, Jeudi et vendredi de 8h30 à 13h

Samedi de 8h30 à 12h30

secrétariat joignable par téléphone au 02 41 59 13 13



ACTUALITÉS

Envie de relire les "Lettres de Louresse-Rochemenier" ? Vous pouvez soit passer en Mairie, ou les retrouver sur le site internet de la commune.

N'oubliez pas de vous inscrire également à notre page Facebook.



LouresseRochemenier.



ÉTAT CIVIL 2025

DÉCÈS

RITAINE Jeanne Laure Marguerite

LENOIR Marie-Josèphe Gabrielle

MATHIAS Teddy Benoit

MARTIN Caroline Christine Noëlle

LAURIOUX Nadège Léone Patricia

BERTRAND Jacqueline Marie

MARIAGES

GUILMET Erwan et CONNOLLY Anna

GUILMET Judikael et HOUIS Romane

RAMIALINARIVO Ninot et LIGNEL Maelle

DE JESUS Alexandre et JARRY Clémence

GRIPPAY Édouard et VERON Marina

BAUDIN Aurélien et CADIOU Valérie



NAISSANCES

DEVAUX Alma Christelle Véronique

BOISSEAU Louis Marie Paul Pierre

FORTIER DIOGO Thimothée José Gabriel

CLAUDE WUILQUE Sacha Alain Boris

PION CLAVIER Anna

PILLIER Adryan Louis Cyrian

GENITONI Lison Malvina Louisa

LANDRY CHARBONNIER Mélio Paul Philippe

GLANDAIS Maé Sylvain Florian

BAULAND Mylann Jérémy Teddy

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



Pour demander une carte d'identité, les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport...

Les démarches sont réalisables auprès de la mairie centrale de Doué-en-Anjou équipée du dispositif biométrique.

Uniquement sur rendez-vous (délai 2 à 3 mois pour le rendez-vous).

Le demandeur doit obligatoirement être présent, quel que soit son âge.

Coordonnées :

16 Place Jean Bégault

BP 60049 Doué-la-Fontaine

49700 Doué-en-Anjou

Tél. : 02 41 83 11 83

Fax : 02 41 83 11 89

etatscivil@doue-en-anjou.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi : 9h-12h30 et 14h-17h30

Vendredi : 9h-12h30 et 14h-17h

Samedi : 9h-12h (sauf juillet et août)

Liens utiles :

www.ants.gouv.fr

www.service-public.fr

DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

Pour déposer de façon numérique un dossier, vous pouvez le faire via le lien suivant :

<https://saumurvaldeloire.geosphere.fr/guichet-doue>

TARIFS FUNÉRAIRES

Concession (30 ans).....100 €

Cav'urne (30 ans).....250 €

Jardin du souvenir.....100 €

Columbarium (30 ans).....800 €

VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES



L'inscription sur les listes électorales est une démarche gratuite, accessible à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.

Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

VIE MUNICIPALE

LES MARIAGES DE 2025



BAUDIN Aurélien et CADIOU Valérie



RAMIALINARIVO Ninot et LIGNEL Mâelle
DE JESUS Alexandre et JARRY Clémence
GRIPPAY Édouard et VERON Marina



GUILMET Judikael et HOUIS Romane



GUILMET Erwan et CONNOLLY Anna

VOUS SOUHAITEZ VOUS MARIER À LOURESSE-ROCHEMENIER

Pour vous marier à la mairie de Louresse-Rochemenier, vous devez compléter un « dossier de mariage » et prendre rendez-vous avec le Service État civil. Les futurs époux devront se présenter ensemble, avec leur dossier complet.

Le rendez-vous doit être fixé au minimum 6 à 8 semaines avant la date présumée du mariage.

Lors du rendez-vous avec l'officier de l'état civil, vous établirez votre projet de mariage, fixerez la date et l'heure du mariage et finaliserez le déroulement de la cérémonie que vous pourrez personnaliser (si vous le souhaitez) par le choix d'une musique de fond, la lecture d'un texte sur mesure, etc.

Le dossier de mariage est disponible sur le site de la commune, rubrique « Vie quotidienne / Démarches administratives ».

N'hésitez pas à prendre contact le plus rapidement possible avec la secrétaire de Mairie.



RÉSEAUX SOCIAUX



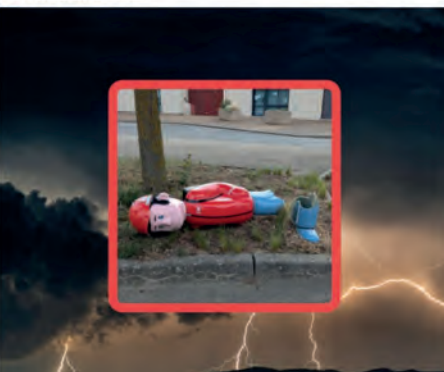
Post Facebook 2025 :



Louresse-Rochemenier
4 août 2025

Je suis en colère et profondément déçu. Dans la nuit de samedi à dimanche, le pauvre Zak, qui veillait sur la sécurité de nos enfants au passage piéton devant l'école, a été délibérément cassé. Il n'y a aucune trace de voiture. Cela signifie qu'une ou plusieurs personnes ont volontairement détruit ce personnage. Zak n'était pas juste un poteau, c'était un élément de sécurité essentiel pour la protection de nos écoliers. C'est aussi important que des extincteurs dans l'école. Une plainte a été déposée ce matin. Si vous avez la moindre information sur cet acte honteux, veuillez s'il vous plaît vous signaler à la Mairie. Votre aide est précieuse pour que les coupables répondent de leurs actes !

Pierre-Yves Douet,
Maire de Louresse-Rochemenier.



VIE MUNICIPALE



Salle familiale



Salle des fêtes



**N'HÉSITEZ PAS À APPELER
BÉATRICE AU 07 57 40 73 82,
POUR LA RÉSERVATION**

Dossier de réservation des salles disponibles
sur le site internet, rubrique :
« Vie quotidienne / Salles municipales »

WWW.LOURESSE-ROCHEMENIER.FR

TARIFS DES SALLES COMMUNALES

SALLE DES FÊTES

(145 personnes)

	Habitants de la commune	Habitants hors commune
Journée complète	200 €	280 €
Forfait week-end	300 €	410 €
Forfait 3 jours	335 €	470 €
Réunion* sans cuisine	80 €	100 €
Réunion* avec cuisine	100 €	120 €

Caution : 700 € (200 € pour le ménage et 500 € pour le dégât du matériel)

SALLE FAMILIALE

(70 personnes)

	Habitants de la commune	Habitants hors commune
Journée complète	200 €	280 €
Forfait week-end	300 €	410 €
Forfait 3 jours	335 €	470 €
Réunion* sans cuisine	50 €	80 €
Réunion* avec cuisine	70 €	110 €

Caution : 1200 € (1000 € pour le dégât du matériel et 200 € pour le ménage
de la salle et l'entretien du barbecue)

SALLE DE L'OBIER

(30 personnes)

	Habitants de la commune	Habitants hors commune
Journée complète	125 €	170 €
Réunion* sans cuisine	50 €	70 €
Réunion* avec cuisine	70 €	85 €
Climatisation	30 €	50 €

Caution : 300 €



Salle de l'obier

*Réunion = 4 heures maximum

VIE MUNICIPALE

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Pierre-Yves DOUET
MAIRE



Didier POITVIN
adjoint



Martine LANDRY
adjointe



David LAURIOU
adjoint



Lucienne ROUX
adjointe



Murielle
BOUET



Mickaël
CATHELINEAU



Carole
CHARGÉ



Maurice
FERCHAU



Patrice
PERCEVEAU



Patricia
POIRIER



Ewen
WITTRANT

CONSEILS MUNICIPAUX

Le conseil municipal de Louresse-Rochemenier est une équipe de 12 élus qui travaille à la gestion quotidienne de la commune et à la valorisation de son patrimoine unique. Il s'est réuni une fois par mois, avec une régularité qui permet de suivre les projets locaux et d'assurer la gestion quotidienne de la commune comme suit : 29 janvier, 19 mars, 26 mars, 28 mai, 27 août, 1er octobre, 5 novembre et le 10 décembre.

Les réunions du conseil municipal de Louresse-Rochemenier sont ouvertes au public. Venez assister aux débats et découvrir les projets de la commune. Rendez-vous à la salle de l'Obier, à 19h30.

Tous les comptes rendus des conseils municipaux sont disponibles en ligne sur le site internet de la mairie, vous permettant de rester informés même si vous ne pouvez pas vous déplacer. De plus, pour plus de commodité, les dates des prochaines réunions seront affichées sur la porte d'entrée de la mairie.

Nous espérons vous voir nombreux lors des prochaines séances !

Lien vers site internet : <https://louresse-rochemenier.fr/services-municipaux/comptes-rendus/>

LES PROJETS 2026



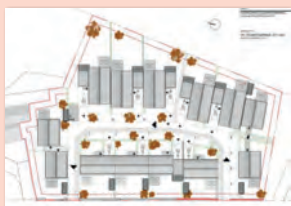
2026 : Une année d'investissements et d'aménagements

Pour l'année 2026, la municipalité concentre son action sur la modernisation des infrastructures et l'amélioration du cadre de vie, avec un programme de travaux alliant finalisation de chantiers en cours et lancement de nouvelles opérations structurantes.



Aménagement du territoire et voirie : À Rochemenier, l'année sera marquée par la **fin des travaux du parking d'entrée**. Cet aménagement est stratégique pour notre commune : il permettra de structurer l'accueil des flux touristiques tout en sécurisant les déplacements aux abords du site troglodytique. Concernant le bourg de Louresse, le dossier de la **rue principale** demeure une priorité, mais s'inscrit dans le temps long nécessaire aux grands projets. Nous sommes actuellement toujours en phase d'étude avec le cabinet mandaté. L'année 2026 servira à affiner les scénarios techniques et financiers afin de concevoir un projet de restructuration global, sans précipitation, pour garantir un aménagement durable et adapté aux usages de demain.

Entretien et préservation : En parallèle de ces grands projets, la commune poursuit son effort constant sur la **voirie communale et le réseau hydraulique**. Le programme de **curage des fossés**, qui a prouvé son efficacité ces dernières années pour la gestion des eaux pluviales et la préservation de nos routes, sera reconduit et intensifié sur les secteurs identifiés comme prioritaires. C'est un travail de l'ombre, mais indispensable pour la sécurité et la salubrité de notre territoire.



Habitat et développement : Pour soutenir la démographie de Louresse-Rochemenier et accueillir de nouvelles familles, nous lançons un **projet de construction de logements** en partenariat avec **Saumur Habitat**. Cette opération vise à diversifier l'offre résidentielle sur la commune, en proposant des habitations modernes et accessibles, répondant aux normes environnementales actuelles.

Cadre de vie scolaire : Enfin, un projet nous tient particulièrement à cœur pour le bien-être des enfants : la **renaturation de la cour de l'école**. L'objectif est de remplacer les surfaces imperméabilisées par des espaces végétalisés, créant ainsi des îlots de fraîcheur et un environnement plus sain pour les élèves. La réalisation de ce chantier en 2026 reste toutefois conditionnée à l'obtention des subventions sollicitées auprès de nos partenaires institutionnels.



C'est donc une année de travaux concrets et maîtrisés qui s'annonce, au service de l'attractivité de notre commune et du confort de ses habitants.

FAIRE UNE DEMANDE DE SUBVENTION

Les associations sont essentielles à la communauté de Louresse-Rochemenier et leurs efforts sont indispensables au bien-être de la commune. Les subventions permettent de soutenir leurs projets et de leur permettre de mener à bien leurs initiatives.

Elles doivent être utilisées pour financer des projets spécifiques et pour aider à couvrir leurs dépenses opérationnelles. Elles peuvent être utilisées pour financer des activités, des programmes, des matériaux, des fournitures et des services qui apportent une contribution à la communauté. Elles peuvent également être utilisées pour soutenir les initiatives afin de créer des liens entre les habitants et d'améliorer la qualité de vie de tous.

Les associations jouent un rôle important dans la vie de Louresse-Rochemenier. Pour les aider à mener à bien leurs projets, la commune peut attribuer une subvention.

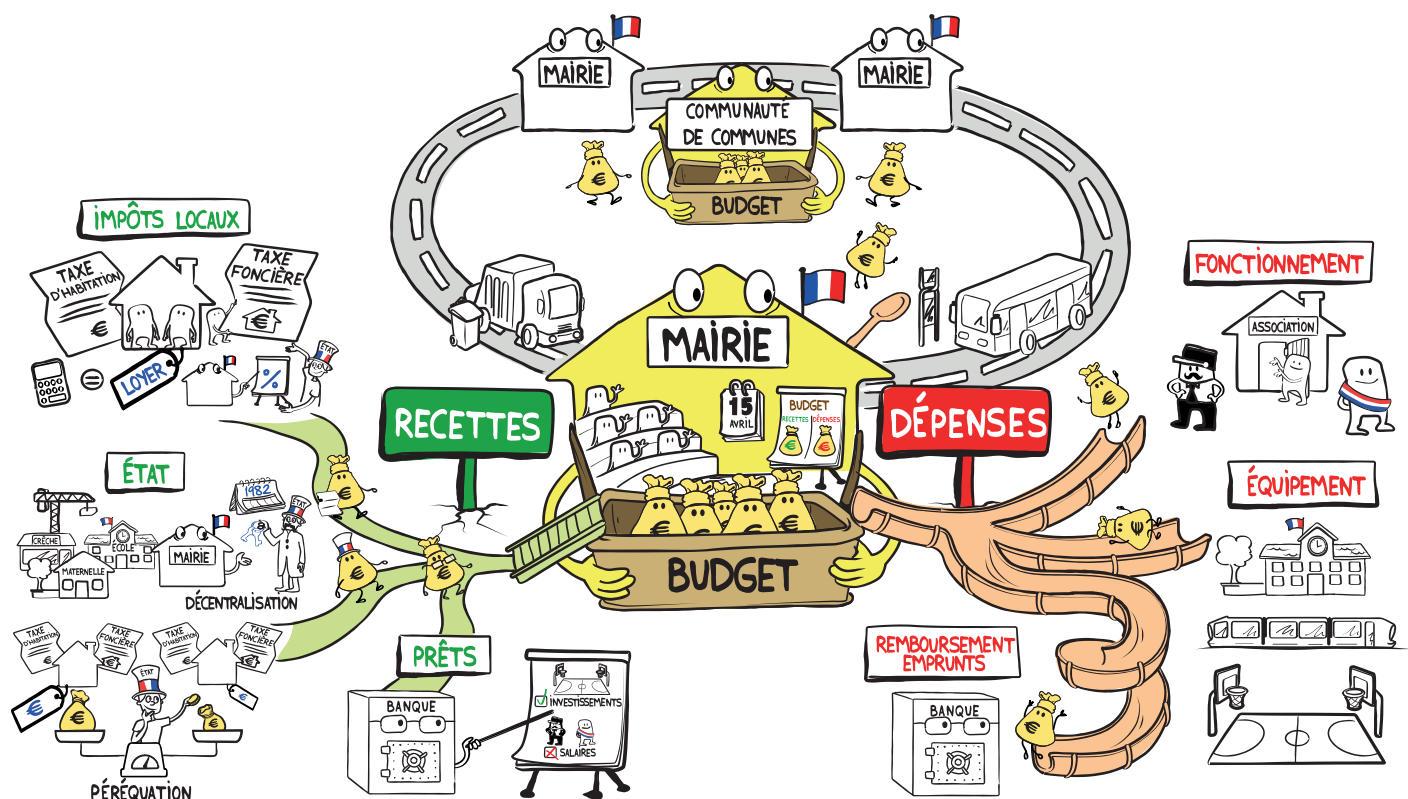
Elles sont essentielles pour soutenir la dynamique locale et encourager la participation de tous.

Vous faites partie d'une association et souhaitez déposer une demande de subvention ?

Vous pouvez télécharger le dossier directement sur le site de la commune.

finances

2025



Le grand livre a été validé lors du Conseil Municipal du mercredi 4 mars 2026 par les élus et la Direction générale des Finances publiques.
En raison des élections municipales, nous avons pris la décision d'imprimer le bulletin après cette date, afin de vous transmettre les chiffres à jour.

DÉPENSES : 1 200 712,57 €

729 439,78 €

Fonctionnement

- Consommation eau/électricité
- Fournitures entretien et petits équipements
- Gestion des terrains et des logements (Charmilles)
 - Entretien des bâtiments publics
- Rémunération des régisseurs du musée
- Affranchissement, communication et télécommunication
- Salaires et indemnités
- Subventions

...

471 272,79 €

Investissement

- Remboursement de l'emprunt Obier
- Achat terrain pour Saumur Habitat
 - Réseaux de voirie
 - Toiture Mairie
 - Cuisine centrale

...

RECETTES : 1 878 159,04 €

958 742,17 €

Fonctionnement

- Entrées au musée
- Entrées Garderie et cantine
- Loyer Charmilles et Obier
- Contributions directes
- Taxes sur les pylônes
- Dotations nationales de péréquation

...

919 416,87 €

Investissement

- Taxe d'aménagement
- Subventions
- FCTVA

...

Après une année 2024 dédiée aux investissements majeurs, l'exercice 2025 se consacre à l'enregistrement des subventions. Ces financements, octroyés par nos partenaires (État, Département, Agglomération), ont été déterminants pour concrétiser nos projets au service de tous.

LEGS & MOI

Le programme « Legs&Moi », porté par l'Association des Maires de Maine-et-Loire (AMF49), propose aux communes une stratégie structurée pour encourager et gérer les legs, donations et assurances-vie.

S'engager dans cette voie permet à la commune de financer des projets structurants — tels que la rénovation du patrimoine, la création d'équipements culturels ou le soutien aux services sociaux — sans peser sur la fiscalité locale.

Un argument majeur pour les administrés est l'avantage fiscal : les transmissions en faveur des collectivités territoriales sont totalement exonérées de droits de mutation. Cela garantit que l'intégralité du patrimoine légué est réinvestie directement dans le village ou la ville du donateur.

Faire un don ou un legs à votre commune, c'est :

- Laisser votre empreinte pour toujours
- Transmettre vos valeurs et vos convictions
- Contribuer à améliorer la vie de nombreux habitants

Cet acte généreux est exonéré de droits de mutation. Autrement dit, l'État ne nous prélèvera rien sur le patrimoine que vous nous transmettez.

Pour en savoir plus, consultez directement votre notaire ou contactez d'abord nos interlocuteurs dédiés.

FAIRE UN LEGS

Sachez qu'il existe différentes formes de legs et qu'ils nécessitent la rédaction d'un testament, qui reste à tout moment modifiable ou révocable de votre vivant.

Les différents types de testaments

- Le testament olographe rédigé de votre main, daté, signé et conservé par votre notaire.
- Le testament authentique que votre notaire retranscrira dans les bons termes juridiques, en présence d'un second notaire ou de deux témoins.



FAIRE UNE DONATION

La donation permet de transmettre, de votre vivant, un bien immobilier ou mobilier à votre commune qui en devient alors propriétaire.

Il existe plusieurs types de donations parmi lesquelles :

- La donation en pleine propriété
- La donation en nue-propriété
- La donation temporaire d'usufruit

TRANSMETTRE VOTRE ASSURANCE-VIE

L'assurance-vie est un contrat financier permettant de vous constituer une épargne mais aussi de transmettre un capital, après votre décès, à une personne ou une entité désignée.

L'assurance-vie ne nécessite pas d'acte notarié, ni de testament. Les sommes placées sur un contrat d'assurance-vie ne font juridiquement pas partie de la succession.

La transmission de votre assurance-vie à votre commune représente un moyen efficace de contribuer à ses projets et à son avenir.

Pour transmettre votre assurance-vie à notre commune, vous devez la désigner comme bénéficiaire dans votre contrat en précisant son code postal. Cela peut se faire lors de la souscription ou ultérieurement.



TRAVAUX PARKING ROCHEMENIER

Rochemenier a entamé une mue spectaculaire cet automne. Depuis le 20 octobre 2025, les engins de chantier s'activent pour redessiner totalement l'expérience d'arrivée des visiteurs. Ce projet d'envergure, centré sur la rénovation du parking et la création d'une nouvelle porte d'entrée, marque la volonté forte de la municipalité de moderniser ses infrastructures tout en valorisant son héritage historique.

Confiés à l'entreprise **Charier TP**, experte en travaux publics, les travaux de réaménagement ont été planifiés pour durer deux mois. L'un des défis majeurs de ce chantier était de concilier la nécessité des rénovations avec la vie touristique et locale.

La municipalité a tenu sa promesse : grâce à une organisation rigoureuse et la présence d'un chef de chantier dédié, l'accès au musée et au village a été maintenu sans interruption. Des mesures de sécurité spécifiques ont été déployées pour garantir la fluidité des passages, permettant aux visiteurs de continuer à découvrir les souterrains pendant que la surface se transforme.

Au-delà de l'aspect pratique, ce réaménagement s'inscrit dans une démarche écologique concrète. Suite à la décision du conseil municipal du 27 août 2025, le parking se dote d'une infrastructure moderne : **une borne de recharge pour véhicules électriques**.

Ce projet a pu voir le jour grâce au soutien financier du dispositif IRVE de la communauté d'agglomération Saumur Val de Loire. La mise en service, prévue pour le début de l'année 2026, permettra de répondre aux nouveaux besoins des écotouristes et de faciliter la mobilité durable au cœur de la région.

Le projet ne se limite pas au bitume et à la technique. L'esthétique et le cadre de vie ont été placés au cœur de la réflexion. L'entrée du parking bénéficie désormais d'un nouveau mobilier urbain et d'un aménagement paysager soigné.

Symbole fort de cet embellissement, l'inauguration du **29 novembre 2025** a dévoilé la plantation de rosiers « Espoir d'Anjou ». Cette initiative, ancrée dans le cadre d'Octobre Rose, apporte une touche végétale colorée tout en témoignant de l'engagement solidaire de la commune.



DATE DE RÉALISATION : Janvier 2026

LOGEMENTS SAUMUR HABITAT

13 nouveaux logements sociaux rue Principale

Un projet d'habitat qui répond aux besoins de notre territoire

La commune de Louresse-Rochemenier s'apprête à accueillir un nouveau programme de logements au 2 rue Principale. Ce projet, porté par Saumur Habitat, prévoit la construction de 13 logements individuels locatifs sur un terrain de 3 715 m² en entrée de bourg.

Une réponse concrète aux demandes locales

Ce projet répond à un besoin réel de notre territoire. Les futurs logements accueilleront des profils variés : familles actives, personnes seules et seniors, reflétant ainsi la diversité de notre population.

Un programme adapté aux besoins

Le projet comprend :

4 logements T2 (49 m²)

6 logements T3 (entre 60 et 70 m²)

3 logements T4 (83 m²)

Chaque logement bénéficiera d'un jardin privatif clôturé, et les T3 et T4 disposeront d'un garage fermé, garantissant confort et qualité de vie aux futurs locataires.

Un projet respectueux de notre patrimoine et de l'environnement

L'aménagement du site a été pensé dans le respect de notre environnement local. Le mur en pierres de grison longeant la rue Principale sera partiellement conservé, préservant ainsi le caractère patrimonial de notre bourg.

Le projet intègre les dernières normes environnementales (RE2020 seuil 2028) avec l'utilisation de matériaux biosourcés et une option photovoltaïque. Une attention particulière est portée au confort d'été et à la gestion des eaux pluviales, garantissant des logements économes et durables.

Un investissement partagé

Le coût total du projet s'élève à 2,4 millions d'euros, porté uniquement par Saumur Habitat et non la commune. La commune cédera le terrain à Saumur Habitat pour un euro symbolique et participera à hauteur de 156 000 € pour l'aménagement de la voirie centrale qui desservira les logements avant d'être rétrocédée à la fin des travaux. La gestion locative et la gestion des logements est à la charge de Saumur Habitat.

Calendrier prévisionnel

Dépôt du permis de construire : fin février 2026

Début des travaux : fin août 2026

Livraison des logements : décembre 2027

Ce projet marque une étape importante dans le développement de notre commune, alliant préservation du patrimoine, qualité de vie et réponse aux besoins de logement de nos concitoyens, tout en préservant notre budget.



Architecte : Atome Architectes / **Maître d'ouvrage** : Saumur Habitat

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

C'est une distinction officielle qui fera date dans l'histoire de la commune. Louresse-Rochemenier a officiellement rejoint le cercle national des « Villes et Villages Fleuris ». Cette première Fleur, décernée par le jury régional, vient valider une stratégie municipale globale axée sur l'environnement, l'attractivité territoriale et la qualité des espaces publics.

Le prix a été reçu par une délégation municipale menée par le Maire, Pierre-Yves Douet, accompagné de Lucienne Roux, adjointe, et des membres du service technique : François Vauvert, Cyril Laurens et Hervé Poirier. La présence des agents lors de cette cérémonie n'était pas anecdotique : elle symbolise la réalité d'un travail de terrain quotidien, indispensable à l'obtention de cette reconnaissance.

Un label aux critères exigeants et modernes

Il est important de rappeler la signification actuelle de ce panneau à l'entrée du village. Le label « Villes et Villages Fleuris » ne récompense plus simplement le fleurissement esthétique saisonnier. Il s'agit désormais d'un audit complet de la gestion communale. Le jury évalue la place du végétal dans l'aménagement urbain, mais aussi la préservation de la biodiversité, la gestion économe des ressources en eau, la pertinence du mobilier urbain et la propreté générale. C'est une véritable démarche de développement durable qui est ici primée. Pour Louresse-Rochemenier, cette première Fleur constitue un atout indéniable en termes d'image, renforçant l'attractivité résidentielle et touristique de notre territoire troglodytique.

Des réalisations structurantes au cœur du dossier

Pour convaincre le jury régional, la municipalité a présenté un dossier solide, appuyé sur des réalisations récentes qui témoignent d'une vision à long terme. Plusieurs projets clés ont pesé dans la balance :

- La transition écologique : La rénovation énergétique de l'école a été saluée comme une preuve concrète de l'engagement communal pour la réduction de l'empreinte carbone des bâtiments publics.
- Le lien social et la nature : L'ouverture du parc Courjaret-Raimbault a doté la commune d'un nouvel espace vert de qualité, propice à la détente et aux rencontres intergénérationnelles.
- Les mobilités douces : L'aménagement de la voie vélo reliant le bourg de Louresse au site de Rochemenier a été un point fort, sécurisant les déplacements et favorisant les modes de transport actifs.
- La planification territoriale : Le travail réalisé sur le « Plan Guide », en collaboration étroite avec le Parc Naturel Régional (PNR), a démontré une volonté d'aménager le territoire avec cohérence et respect du patrimoine paysager.

Toutefois, cette première Fleur n'est pas une fin en soi. Les chantiers en cours, notamment la finalisation du grand parking de Rochemenier et la réflexion engagée sur le réaménagement futur de la rue principale visent à pérenniser la qualité de vie qui fait aujourd'hui la fierté de la commune.



LOURESSE-ROCHEMENIER : LE VÉGÉTAL AU CŒUR DE NOTRE AVENIR

Le dérèglement climatique n'est plus une lointaine théorie mais une réalité qui s'invite dans nos rues. Qu'il s'agisse des pics de chaleur estivaux transformant le bitume de l'école en véritable radiateur ou des périodes de sécheresse qui fragilisent nos bâtis anciens, notre commune doit s'adapter. C'est avec cette ambition que Louresse-Rochemenier, en collaboration étroite avec le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine, a donné naissance à son Plan-Guide de renaturation. Ce document n'est pas un simple recueil technique, mais une véritable feuille de route pour transformer durablement notre cadre de vie en redonnant toute sa place à la nature.



Renaturer notre village, c'est avant tout parier sur des solutions naturelles pour améliorer notre quotidien. En remplaçant progressivement l'asphalte par des sols perméables et en multipliant les zones ombragées, nous créons des îlots de fraîcheur indispensables lors des canicules. Cette démarche permet également une gestion plus intelligente de l'eau : au lieu de saturer les réseaux, la pluie s'infiltre directement dans le sol grâce à des aménagements comme les jardins de pluie ou les noues végétalisées, protégeant ainsi nos nappes phréatiques et la structure de nos maisons.

Ce projet est le reflet d'une vision partagée, nourrie par les échanges lors des balades paysagères et des ateliers citoyens organisés tout au long de l'année passée. La transformation de notre commune a déjà commencé par des actions concrètes, telles que la valorisation de notre patrimoine arboré et la réalisation de la mare. Dans les années à venir, ce mouvement s'amplifiera avec la métamorphose de la rue principale, où les pavés drainants et les plantations en pied de mur dessineront un paysage plus accueillant et plus vivant.

À terme, c'est tout le réseau de nos rues secondaires qui se transformera pour offrir un parcours ombragé et esthétique à chaque habitant. Chacun est d'ailleurs invité à prendre part à cette dynamique, car la biodiversité ne s'arrête pas aux limites du domaine public. En végétalisant vos jardins et vos façades, vous contribuez directement à la résilience et à la beauté de notre village.

Ensemble, préparons un Louresse-Rochemenier plus frais, plus sain et plus vert pour les générations futures.



LES AGENTS EN ACTION ET LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE



SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Cet été, vous avez peut-être croisé à Rochemenier un jeune homme dynamique, souriant et passionné par notre patrimoine local. Il s'agissait d'Esteban, qui a effectué sa mission de Service National Universel au sein de notre commune.

Qu'est-ce que le Service National Universel ?

Le Service National Universel (SNU) est un service civil qui s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans souhaitant vivre une expérience collective enrichissante, se rendre utiles aux autres, créer des liens forts et se découvrir un talent pour l'engagement.

Ses missions :

Dans le cadre de son engagement, il met ses compétences au service des visiteurs et de notre territoire :

- Accueil et orientation des touristes à Rochemenier
- Information sur les trésors à découvrir dans notre village
- Conseils sur les sites remarquables de l'Agglomération Saurmur Val de Loire

Un ambassadeur formidable

Son sourire, sa disponibilité et sa passion communicative pour le patrimoine local font de lui un véritable ambassadeur de notre territoire. Esteban incarne parfaitement l'esprit du Service National Universel : s'engager pour sa communauté avec enthousiasme et générosité.

Bravo Esteban pour ton engagement et ta motivation ! Tu es un bel exemple pour tous les jeunes de notre commune et tu contribues à faire rayonner Louresse-Rochemenier auprès de nos visiteurs.

La commune le remercie chaleureusement pour sa précieuse contribution et encourage tous les jeunes intéressés à se renseigner sur cette belle opportunité d'engagement citoyen.



Le Service national universel qu'est-ce que c'est ?

UN PARCOURS CITOYEN EN 3 ÉTAPES

Le Service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes Français de 15 à 17 ans qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite.

4 OBJECTIFS POUR ÊTRE ACTEURS DE SA CITOYENNETÉ

- **Faire vivre** les valeurs républicaines
- **Renforcer** la cohésion nationale
- **Développer** une culture de l'engagement
- **Accompagner** l'insertion sociale et professionnelle



S.D.I.S (Doué-en-Anjou)



Installation d'une réserve incendie à Launay

Lors de la séance du 5 novembre 2025, les élus se sont prononcés sur la mise aux normes de la défense incendie du hameau de Launay. Le projet prévoit le remplacement de l'ancien bassin par une bâche souple de 120 m³.

La défense extérieure contre l'incendie (DECI) constitue une obligation légale pour les communes. À Launay, zone dépourvue de poteaux d'incendie sur le réseau d'eau potable, la sécurité était jusqu'alors compromise par l'obsolescence de l'ancien bassin de stockage.

Une préconisation technique du SDIS

Le projet a été défini en concertation avec le Lieutenant Florian Guenon, Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Doué-la-Fontaine. Le choix s'est porté sur une citerne souple de type « Citerneo ». D'une capacité de 120 m³, elle garantit aux secours un point d'eau immédiatement accessible, évitant ainsi le recours à des navettes de camions-citernes en cas de sinistre.

Le chantier comprend plusieurs étapes clés :

- La dépose des installations existantes (portail, clôture et ancien bassin)
- Le terrassement et le remblaiement de la zone
- La création d'une plateforme de 12,50 x 9,50 m et d'une aire de stationnement pour les engins de secours
- La pose de la bâche et de sa prise d'aspiration

Deux prestataires ont été sollicités pour le chiffrage des travaux. Le chantier a été attribué à l'Entreprise Charier TP pour un montant de 14 928,92 €.

CHIFFRES

54 sapeurs-pompiers
554 interventions assurées

CONTACT

29 rue Jean Mermoz
49700 DOUE-LA-FONTAINE

Tél. : 02 41 33 21 00

Plus de renseignements :
www.sdis49.fr

Avant :



Après :



GENDARMERIE (Doué-en-Anjou)

Sécurité à Louresse-Rochemenier : Le bilan de la gendarmerie pour l'année 2025

La gendarmerie nationale a publié le bilan de ses activités pour la commune de Louresse-Rochemenier, couvrant la période de janvier à décembre 2025. Ces chiffres, mis en perspective avec l'année 2024, révèlent des évolutions contrastées en matière de délinquance et d'engagement opérationnel sur le terrain.

Une chute spectaculaire des infractions

L'information majeure de ce bilan réside dans la baisse significative de la délinquance globale. Le nombre total d'infractions a été divisé par cinq, passant de 46 en 2024 à seulement 9 en 2025. Dans le détail, les atteintes aux biens ont connu une baisse notable, avec un seul cambriolage enregistré contre huit l'année précédente. Les atteintes volontaires à l'intégrité physique restent stables et faibles, passant de 4 à 5 faits signalés.

Sécurité routière : un point de vigilance

Si la délinquance recule, la prudence reste de mise sur les routes. Malgré une baisse du volume horaire dédié à la sécurité routière (42 heures contre 119 en 2024), un accident corporel a malheureusement été recensé, faisant un blessé. Le nombre total d'interventions liées à la circulation est en légère hausse, atteignant 10 interventions. Les forces de l'ordre maintiennent toutefois une lutte active contre les conduites à risques, avec 3 infractions liées aux stupéfiants ou à l'alcool relevées en 2025.

Une stratégie axée sur la prévention

Le rapport souligne un changement notable dans l'allocation des moyens. Si le temps total de présence des gendarmes sur la commune a diminué, passant de 405 à 226 heures, l'effort de **prévention** a été considérablement intensifié. En effet, les actions de prévention par gendarme ont bondi de 1 heure en 2024 à 19 heures en 2025, en particulier avec des temps de prévention dans les écoles avec les permis internet et permis piéton.

Cette stratégie de proximité semble porter ses fruits au regard de la tranquillité publique, confirmant l'engagement de la gendarmerie sous le slogan #RépondrePrésent.

La municipalité remercie également le Lieutenant Bottero et les femmes et les hommes de la Brigade de Doué-en-Anjou pour leur présence lors des manifestations locales.

CHIFFRES

26 gendarmes

18 communes, dont 4 communes nouvelles

226 heures sur notre commune

10 interventions à Louresse-Rochemenier

CONTACT

Brigade de Doué-en-Anjou
Ouvert 7 jours / 7 toute l'année
Accueil du public :
Lundi au samedi 08h00/12h00-14h00/18h00
Dimanche et jours fériés : 09h00-12h00-15h00/18h00

92 rue Camille MUFFAT
49700 Doué-en-Anjou

Tél. : 02 41 59 10 56

doue-en-anjou@gendarmerie.interieur.gouv.fr

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr



AGGLOMÉRATION

EAU, ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET SPANC

Compétences majeures, l'eau et l'assainissement collectif font l'objet d'une attention toute particulière tant les enjeux en matière de service public mais aussi d'environnement sont importants.

Actions menées et investissements :

Création d'un puits à drains rayonnants dans le champ captant du Petit Puy afin de sécuriser les approvisionnements en eau lors des périodes d'étiage. 2024 a vu la création du puits (12 m de profondeur et 3,5 m de diamètre) et des 7 drains (longueur cumulée de 150 m). La mise en place des organes hydrauliques et son utilisation effective se feront en 2026. Lors du forage de l'ouvrage, des bois fossilisés ont été découverts à 8 m de profondeur.

Sécurisation de l'alimentation en eau potable : finalisation de l'interconnexion des réseaux d'eau potable entre Saumur et Doué (5 km), création d'un feeder entre les communes de Vernantes et St Philbert et renouvellement d'une conduite structurante au Gué de Fresnes entre les communes de Saint Martin et Longué.

Renouvellement de réseaux d'eau potable et d'assainissement : quartier St Jean à Saumur, route de Coutures à Gennes, rue du Petit Thouars à St Martin, rue de Dr Schweitzer et Angibaud à Saumur, rue du Vieux bourg à Longué, route de Mouliherne à Vernantes, rue des Penats (assainissement uniquement) à Varennes.

Création de réseaux aux Rogelins (eau potable et assainissement) à Varrains, à Brézé (eau potable), au Puy Notre Dame (eau potable) et rue de la Roche à Vernoil (assainissement).



Amélioration des stations d'épuration de Doué la Fontaine (prétraitement et file boues) et des Ulmes (ajout d'une deuxième file de disques biologiques et création de casiers pour le traitement des boues).

Réhabilitation du poste de relevage de la Poterne à Saumur

Établissement d'un plan d'actions ambitieux en partenariat avec le monde agricole visant à reconquérir la qualité de l'eau du captage prioritaire de la Fontaine Bourreau à Montreuil-Bellay.

Finalisation du Schéma Directeur d'assainissement sur le secteur nord géré en régie.

Lancement du schéma directeur eau potable sur le secteur sud Authion.



EN CHIFFRES



4 522 483 €

Montant des dépenses d'investissement en assainissement



3 647 947 €

Montant des dépenses d'investissement en eau potable



470

Avis formulés sur des dossiers d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager...)

CUISINE CENTRALE

Restauration scolaire : Le projet de cuisine centrale passe la vitesse supérieure

C'est une avancée majeure pour l'alimentation de nos écoliers. Le projet de cuisine centrale se concrétise enfin avec une structuration administrative et financière solide. Le Conseil d'administration de la SPL (**Société Publique Locale**) **Restauration collective**, réuni le 16 décembre 2024, a marqué un tournant décisif en officialisant l'engagement de quinze communes actionnaires.

Une dynamique territoriale en marche

L'essence de ce projet réside dans la mutualisation des moyens. Aujourd'hui, la SPL fédère une large coalition de collectivités désireuses de reprendre la main sur la production de leurs repas.

Le noyau dur est constitué de **11 actionnaires permanents** qui confieront la totalité de leur production à la structure : Saumur, Bellevigne-les-Châteaux, Vivy, Fontevraud-L'Abbaye, Épièdes, Le Vaudelnay, Blou, Louresse-Rochemenier, Dénézé-sous-Doué et Saint Philbert du Peuple.

À ce socle s'ajoutent quatre communes ayant opté pour une adhésion répondant à des **besoins ponctuels** : Distré, Neuillé, Mouliherne et Saint Clément-des-Levées. La dynamique ne s'arrête pas là, puisque trois autres municipalités — Les Ulmes, Rou-Marson et Cizay-la-Madeleine — ont d'ores et déjà annoncé leur intention de rejoindre prochainement la SPL pour des besoins permanents.

Un outil dimensionné pour l'avenir

La mission de la SPL est claire : piloter la construction puis l'exploitation de ce nouvel outil industriel de proximité. Dimensionnée pour produire jusqu'à **3 000 repas par jour**, la future cuisine centrale devra assurer une fourniture quotidienne de plus de 2 500 repas dès son lancement.

Le calendrier est désormais fixé : l'objectif affiché est une mise en service pour la rentrée de **septembre 2027**. Cet outil moderne devra répondre aux exigences croissantes de qualité, de traçabilité et d'approvisionnement local.

Le soutien massif de l'Agglomération

Ce projet s'inscrit pleinement dans le **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** porté par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire (CASVL). Pour soutenir cette initiative, l'Agglomération a débloqué des moyens financiers conséquents via des fonds de concours.

Une première enveloppe de **1 500 000 €** sera allouée aux communes parties prenantes pour financer la construction du bâtiment. Parallèlement, consciente que la modernisation ne s'arrête pas aux murs de la cuisine centrale, la CASVL déploie une enveloppe de **500 000 €** sur la période 2024-2026. Cette somme vise à accompagner les communes membres dans l'acquisition de matériel et la remise aux normes de leurs offices et outils de fabrication de repas scolaires existants.

Entre mutualisation des ressources et soutien financier de l'agglomération, la restauration collective du territoire se donne les moyens de ses ambitions pour les années à venir.



CONSTRUCTION D'UNE CUISINE CENTRALE INTERCOMMUNALE - DISTRE

AGGLO PROPRETÉ (Kyrielle)



La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire s'engage pour une gestion plus efficiente, simple et durable des déchets. En conformité avec les directives nationales et dans une volonté d'harmonisation des consignes de tri, une nouveauté est entrée en vigueur :

Depuis le 1er juillet 2025 LES PAPIERS peuvent être jetés avec LES EMBALLAGES dans le même bac (jaune) ou en point d'apport volontaire.

Ce changement supprime le doute entre bac jaune et colonne papier bleue : désormais, les papiers, (journaux, magazines, courriers, prospectus et publicité...) et les emballages (briques en carton, emballages en plastique ou en métal) vont dans le même bac, idéalement jetés en vrac (ou dans des sacs obligatoirement transparents). La consigne de tri du gros carton brun ne change pas : il est toujours à déposer en déchèterie. Les bacs jaunes des usagers sont conservés. Ce nouveau tri concerne les 45 000 foyers de l'Agglomération Saumur Val de Loire, qu'ils soient équipés de bacs roulants individuels ou qu'ils aient recours aux points d'apport volontaire.

COLLECTE DES SAPINS

Une seconde vie pour nos sapins !

La magie de Noël s'efface doucement, mais nos sapins, eux, ont encore un rôle à jouer ! Cette année, la commune de Louresse-Rochemenier s'engage dans une démarche écologique en proposant un **point de collecte dédié** pour vos arbres de Noël. Au lieu de finir aux ordures ménagères, vos sapins seront valorisés. Grâce à notre partenariat avec **Kyrielle Saumur**, ils seront transformés en **compost**, retournant ainsi à la terre pour nourrir de futures plantations. C'est un geste simple pour la planète et pour notre commune.

Un bac spécifique a été installé pendant tout le mois de janvier pour accueillir uniquement les sapins naturels devant l'école Alexandre-Pain.

Ensemble, offrons une seconde vie à nos arbres et commençons l'année sous le signe de la nature et du recyclage !



Pour tout renseignement sur le compostage et les biodéchets vous pouvez contacter Kyrielle par téléphone au 02.41.50.44.67 ou par mail à accueil@agglopropre49.fr

P.N.R. (Parc naturel régional)

Élus membres de cette instance : Maurice Ferchau

Charte 2025-2040 : Un nouvel élan pour notre PNR

Notre commune s'engage pour les 15 prochaines années avec la nouvelle charte du Parc naturel régional (PNR) Loire-Anjou-Touraine. Sous la présidence de Sophie Tubiana, Louresse-Rochemenier et 132 autres communes s'unissent autour de trois priorités :

Protéger nos paysages et la richesse de notre faune et flore.

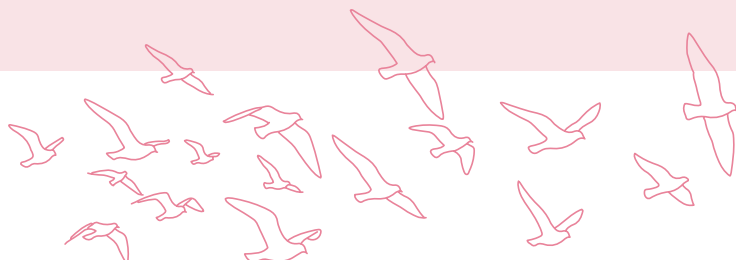
Accélérer la transition et la maîtrise énergétique.

Créer un lien plus fort entre élus et habitants pour les projets locaux.

Ce territoire élargi et cette ambition renouvelée font du PNR un outil précieux pour préserver durablement notre cadre de vie et préparer l'avenir de notre village.

Mme Sophie TUBIANA

Présidente du PNR Loire-Anjou-Touraine



LAYON AUBANCE LOUETS

Élus membres de cette instance : Mickaël Cathelineau et Ewen Wittrant

Une gouvernance renforcée pour notre ressource en eau

Le 5 décembre 2025, la Commission Locale de l'Eau (CLE) a actualisé ses règles de fonctionnement. Ce document cadre, conforme au Code de l'environnement, définit comment les décisions liées à l'eau sont prises sur notre territoire.

C'est le « Parlement de l'eau ». Elle rassemble élus, usagers et services de l'État pour gérer le bassin versant du Layon, de l'Aubance et du Louet.

Ces nouvelles règles garantissent une gestion participative et transparente pour :

- Partager la ressource entre l'agriculture, les habitants et la nature.
- Prévenir les crises (sécheresses et inondations).
- Garantir la qualité de l'eau potable et des milieux aquatiques.

À Louresse-Rochemenier, cette organisation rigoureuse est le gage d'une action publique efficace pour protéger notre environnement et l'avenir de notre territoire au sein du bassin Loire-Bretagne.



CHIFFRES

Chiffres :

Créé en 1996, le parc Loire Anjou Touraine regroupe 116 communes engagées autour d'un projet fort de préservation.

CONTACT

Adresse bureaux :
7 Rue Jehanne d'Arc,
49730 MONTSOIREAU

Tél. : 02 41 53 66 00

Email : info@parc-loire-anjou-touraine.fr

Du lundi au jeudi :
8h30-12h30 et 13h30-17h30
Le vendredi :
8h30-12h30 et 13h30 -16h30

Adresse LA MAISON DU PARC :
15 avenue de la Loire
49730 MONTSOIREAU

Plus de renseignements :
www.parc-loire-anjou-touraine.fr



CHIFFRES

4% du territoire serait couvert par des zones humides

1275 kilomètres de cours d'eau sur une superficie de 1386 km²

CONTACT

Cellule d'animation du SAGE Layon Aubance Louets

ZA du Léard - Thouarcé
49380 BELLEVIGNE EN LAYON

Tél. : 02 41 97 80 80

contact@layonaubancelouets.fr

S.I.E.M.L. (Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire)

Élus membres de cette instance : Carole Chargé et Patrice Perceveau

Cent ans d'énergie collective

Le centenaire du Siéml est l'occasion de mesurer le chemin parcouru et de rappeler l'importance de son rôle dans l'histoire des territoires ruraux. Héritier de la grande aventure de l'électrification, le syndicat a permis d'apporter la lumière, l'électricité et la modernité dans les communes, grâce à une valeur fondatrice : la solidarité entre territoires.

Ce numéro spécial revient sur les grandes étapes de cette histoire, des figures marquantes comme Georges Herbert aux évolutions technologiques qui ont transformé nos paysages et nos usages, sans oublier les témoignages d'hier et d'aujourd'hui.

Au-delà de la mémoire, ce centenaire montre que l'esprit du Siéml reste intact : un service public local, proche des communes et des habitants, engagé face aux défis actuels de la transition énergétique, de la sobriété et de l'innovation. Célébrer ces cent ans, c'est rendre hommage à une œuvre collective et affirmer la volonté de poursuivre cette histoire commune, faite d'énergie, de solidarité et de clairvoyance.

M. Jean-Luc DAVY

Président du S.I.E.M.L.



CHIFFRES

832 842 habitants concernés par le périmètre de compétence.

22 562 km de lignes électriques (basse et moyenne tension) en propriété pour 441 436 points de livraison

CONTACT

9 route de la Confluence
ZAC de Beuzon
Écouflant – CS 60145
49001 Angers Cedex 01
Tél : 02 41 20 75 20
Email : sieml@sieml.fr

SAUR (Eaux Saumur Val de Loire)



PAS DE LINGETTES DANS LES TOILETTES !

Un coût pour la collectivité

Pour désobstruer les canalisations, des **opérations de maintenance** sont nécessaires avec mise à l'arrêt des installations et mobilisation de personnel. Financées par la collectivité, supportées par la facture d'eau des abonnés.





ACCUEIL CLIENTÈLE

De 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

De 9h à 13h le samedi (sur accueil clientèle de Saumur)

CONTACT

Saumur :
71, avenue des Maraîchers
St-Lambert-des-Levées
49400 SAUMUR

Doué-en-Anjou :
6, rue du Commerce
Doué-la-Fontaine
49700 DOUÉ-EN-ANJOU

Nous écrire :
SAUR
TSA 50522
92894 NANTERRE CEDEX 9
De 8h à 19h du lundi au vendredi
et de 8h à 13h le samedi :
Tél : 02 41 40 15 18
Dépannage 24h/24 - 7j/7
Tél : 02 44 71 05 58
Site internet :
www.eauxsaumurvaldeloire.fr
appli : SAUR&Moi

LOGEMENT COMMUNAL un tremplin pour l'emploi local

Depuis avril 2024, la municipalité propose un hébergement situé au-dessus de la mairie pour les **travailleurs, stagiaires et alternants**.

Un dispositif concret et accessible :

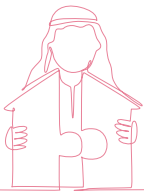
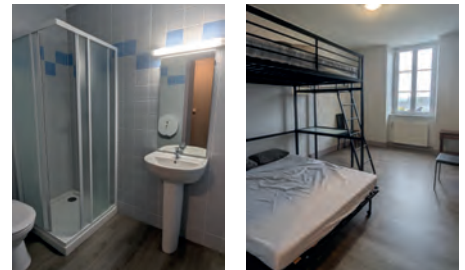
- **Tarif** : 10 € / nuit (maximum 2 mois).
- **Cible** : Professionnels de passage uniquement (hors tourisme).
- **Objectif** : Faciliter le recrutement pour nos entreprises locales.

Bilan 2025 : Le succès est au rendez-vous avec **7 locataires** accueillis et **77 nuitées** déjà comptabilisées, générant une ressource de **770 €** pour le budget communal.

Une initiative solidaire qui renforce l'attractivité de notre territoire tout en valorisant notre patrimoine.

CONTACT

N'hésitez pas à appeler La mairie au 02 41 59 13 13, pour la réservation



VÉLOS ÉLECTRIQUES

Deux vélos électriques gratuits à votre disposition !

Une initiative écologique et pratique pour tous les habitants

Bonne nouvelle pour les habitants de Louresse-Rochemenier ! Depuis la délibération du conseil municipal du 17 avril 2024, la commune met à disposition gratuitement deux vélos électriques.

Comment en profiter ?

Ces vélos, acquis d'occasion auprès de l'Agglomération Saumur Val de Loire grâce au soutien financier du Département, peuvent être empruntés pour une durée maximale de deux semaines. C'est l'occasion idéale de tester le vélo électrique et de découvrir une nouvelle façon de se déplacer !

Un service plébiscité

Depuis le lancement de ce service, plusieurs dizaines d'habitants ont déjà profité de cette opportunité pour leurs trajets quotidiens. La nouvelle voie vélos reliant Louresse et Rochemenier offre un itinéraire parfait pour découvrir les avantages de ce mode de déplacement doux et écologique.

Besoin d'une location plus longue ?

Pour des besoins de location sur une durée plus importante (de 1 à 12 mois), l'Agglomération propose le service Ogalo-Vélo.

Contact : 02 41 51 11 87

N'attendez plus pour essayer le vélo électrique et adopter une mobilité plus verte au quotidien !

CONTACT

N'hésitez pas à appeler La mairie au 02 41 59 13 13, pour la réservation



CENTRE SOCIOCULTUREL

Élus membres de cette instance : David Lauriou et Martine Landry

Le Centre Socioculturel du Douessin : 35 ans d'histoire et d'innovation sociale

Depuis sa fondation à la fin des années 80, le Centre Socioculturel (CSC) du Douessin s'est imposé comme le pilier de la vie locale. Véritable laboratoire de solidarité, son évolution témoigne d'une adaptation constante aux besoins des habitants de Doué-en-Anjou et de ses environs.

La genèse : de l'association locale au centre de référence

L'aventure débute officiellement le 2 novembre 1989. Très vite, elle obtient l'agrément de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et fonde le Centre de Loisirs de Soulangier. Durant les années 90, le centre diversifie ses missions : accompagnement à la scolarité, création du Point Information Jeunesse (1992) et mise en place d'un groupe dédié aux aînés dès 1995.

Le tournant de l'intercommunalité

Le début du XXI^e siècle marque une montée en puissance de la structure. En 2005, elle reçoit le label « Point Infos Famille », confirmant son rôle de ressource centrale pour les parents. Cependant, c'est l'année 2014 qui restera gravée comme le pivot majeur de son histoire : le Centre Social Jean Dima change d'échelle pour devenir le Centre Socioculturel du Douessin. Son territoire d'intervention s'élargit alors à l'ensemble de l'intercommunalité, renforçant sa mission de service public de proximité.

Vers une transition solidaire et écologique

Ces dernières années, sous l'impulsion d'une gouvernance partagée (une co-présidence à quatre têtes depuis 2020), le CSC a pris un virage résolument moderne. L'innovation ne se limite plus au numérique avec l'espace « Clic&Déclic », mais s'étend désormais à l'écologie.

Le site des Raquins est devenu le symbole de ce renouveau : entre la plantation d'une micro-forêt en 2024, l'installation d'un verger conservatoire et la création d'un atelier de bricolage, le centre lie désormais lien social et préservation de l'environnement. L'itinérance est également devenue une priorité avec la « Mobiludik », permettant au centre de « sortir de ses murs » pour rejoindre les communes déléguées.

Aujourd'hui, avec des projets comme la « Fête des Possibles » (photos) ou le Lieu d'Accueil Enfants-Parents, le CSC du Douessin prouve qu'il est bien plus qu'une structure administrative : c'est un foyer d'initiatives citoyennes qui continue, 35 ans après, d'écrire l'histoire du territoire.



CHIFFRES

Cercle Accueil Solidarité :
51 semaines d'ouverture

CONTACT

5 place justice de paix
Doué-la-Fontaine
49700 Doué-en-Anjou

Tél : 02 41 59 77 09

Email : accueil@cscdouessin.fr

Plus de renseignements :
cscdouessin.centres-sociaux.fr



PETITE ENFANCE

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES DE LOURESSE-ROCHEMENIER

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Mme BOURGÉ Mélanie	11 chemin de la Garenne	☎ 06 78 41 51 49
Mme MAITRE Marine	3, Résidence du Parc	☎ 06 48 57 20 39
Mme SALLÉ Angélique	2, impasse des Clos - La Bournée	☎ 09 63 00 94 33 - 06 76 80 26 45
Mme LAURENS Leslie-Anne	27, rue du musée	☎ 06 08 27 64 88

MAM « L'ÎLE Ô CHOUETTES »



La MAM « L'île Ô Chouettes » accueille vos enfants de 0 à 4 ans de 6h30 à 19h30.

Nous sommes 3 professionnelles de la petite enfance.

N'hésitez pas à prendre contact pour plus de renseignements.

Mme DROSNET Okzanna (06 44 86 44 43)

Mme GIRARD Sylvie (06 76 28 76 25)

Mme ERMINE Meghan (06 18 73 20 34)

3, rue du Domaine – Launay

☎ 06 71 97 69 95

✉ mamileochouettes@gmail.com

MAM « LES PETITS GIRAFONS »



La MAM « Les Petits Girafons » accueille vos enfants de 0 à 4 ans de 7h30 à 18h.

Nous sommes 4 professionnelles de la petite enfance.

N'hésitez pas à prendre contact pour plus de renseignements.

Bonne nouvelle pour les parents de Louresse-Rochemenier et des environs ! Notre MAM est désormais ouverte pour accueillir vos enfants de 4 mois à 3 ans.

Nous avons hâte de faire grandir vos petits girafons dans la joie et la bonne humeur !

Pour toute information ou inscription, contactez Marie Vieubled

Mme VIEUBLED Marie

Mme DEROUET Amélie

Mme CAILLEAU Morgane

Mme RODOT Valérie

6 ter, rue Principale

☎ 06 22 70 93 29

✉ mamlespetitsgirafons49@gmail.com

REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

"ÉCOLE DES BLÉS D'OR" ET "ALEXANDRE PAIN"

EFFECTIFS

DÉNEZÉ-SOUS-DOUÉ					
Céline FREDON		Sandra BUTET-FERREIRA		Charlène PINSON Lucie LE ROUX	
TPS-PS	MS	MS	GS	CP	CE1
15	7	7	12	13	11
22		19		24	
65					

LOURESSE-ROCHEMENIER					
Elodie BERTHIAS	Malaury LOISEAU Martine JORANDON			Mathilde TOUCHARD	
CE2	CE2	CM1	CM2	CM1	CM2
12	5	6	5	9	7
21	16			16	
49					

TOTAL RPI : 114 élèves

RYTHMES SCOLAIRES

DÉNEZÉ-SOUS-DOUÉ					
	7h15-8h50	9h - 12h	12h - 13h30	13h30 - 16h30	16h30 - 18h30
Tous les jours	Accueil périscolaire	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Accueil périscolaire

LOURESSE-ROCHEMENIER					
	7h00 - 8h35	8h45 - 12h15	12h15 - 13h45	13h45 - 16h15	16h15 - 18h30
Tous les jours	Accueil périscolaire	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Accueil périscolaire

TRANSPORT

Un transport scolaire est organisé entre les deux écoles pour les familles habitant dans les communes de Louresse et de Dénezé.

RESTAURANT SCOLAIRE

Veuillez informer la responsable de l'absence ou de la présence inhabituelle de votre enfant dès le matin, avant 9h30, par téléphone.

Dénezé

☎ 02 41 59 72 89

Louresse

☎ 02 41 59 33 76

En cas d'absence, tout repas non annulé est comptabilisé. Prévoir une serviette de table marquée au nom et prénom de l'enfant.

GARDERIE

	DÉNEZÉ-SOUS-DOUÉ		LOURESSE	
	Ouverture	Fermeture	Ouverture	Fermeture
MATIN	7h15	8h50	7h00	8h35
APRÈS-MIDI	16h30	18h30	16h15	18h30

A Louresse, le prix de la ½ journée par enfant est fixé à **2,60 €**.

Deux tarifs ont été ajoutés au 01.09.17 :

- La dernière ½ heure du matin, de 8h05 à 8h35, est fixée à 1,05 €.
- La première ½ heure du soir, de 16h15 à 16h45, est fixée à 1,05 €.

La garderie est gratuite le soir de 16h15 à 16h45 pour les familles ayant un enfant dans les deux écoles du RPI.

A Dénezé, la facturation se fait au nombre de ¼ d'heure de présence (tarif en fonction du quotient familial).

VIE LOCALE

ALEXANDRE PAIN



Au cours de l'année scolaire passée, les élèves de l'école de Louresse-Rochemenier ont participé à de nombreux projets pédagogiques, culturels et solidaires.

Les CE2 ont suivi un cycle de 10 séances de natation à la piscine de Doué-la-Fontaine. Ils ont également découvert l'univers de Christophe Alline, auteur et illustrateur angevin, lors d'une animation à la médiathèque de Doué-en-Anjou, prolongée par une rencontre en classe. Une correspondance scolaire a aussi été engagée avec une classe des Rosiers-sur-Loire.

Les élèves des classes de CE2-CM1-CM2 et de CM1-CM2 ont pris part au projet « Art cheval des écoliers 2025 », mené en partenariat avec le théâtre Le Dôme. Cette action leur a permis de visiter le théâtre, de rencontrer l'artiste Camille, de participer à plusieurs ateliers de création en classe et de voir leurs réalisations

exposées lors d'un vernissage. Ils ont également assisté au spectacle La pomme empoisonnée et participé à des animations à la médiathèque. Les classes de Malaury et Mathilde ont, par ailleurs, bénéficié d'interventions de la LPO en novembre.

Les trois classes de Louresse-Rochemenier ont aussi été mobilisées autour d'un projet de sensibilisation au handicap, avec notamment une journée de rencontre avec des élèves de l'IME de Bagneux et leurs éducateurs. Dans le même esprit de solidarité, les élèves ont participé à la course ELA du 14 octobre, permettant de récolter 763 euros au profit de la lutte contre les leucodystrophies.

Enfin, dans le cadre du projet « Voyage dans le temps », les élèves ont visité le village troglodytique de Rochemenier. D'autres sorties, comme la découverte du musée des écoles La Tour Nivelles et d'un château, sont venues enrichir cette année scolaire.

LES BLÉS D'OR



Un voyage pédagogique au cœur de l'histoire à l'école Les Blés d'Or

Cette année, 61 élèves – de la Toute Petite Section au CE1 – ont franchi les portes de l'école Les Blés d'Or, intégrée au Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Louresse-Rochemenier qui regroupe 110 enfants. Cinq nouveaux élèves rejoindront les effectifs dès 2026.

Après une année scolaire 2024-2025 consacrée à la sensibilisation à la nature et à l'environnement, les enfants ont entamé le mois de septembre sous le thème « Le temps des dinosaures ». Ce point de départ les entraîne désormais dans un véritable périple historique : préhistoire, Moyen-Âge, ... Chaque période est abordée à travers des projets concrets, ludiques et interdisciplinaires.

Au programme de l'année scolaire 2025-2026, des sorties et des ateliers qui feront voyager les écoliers:

- Découverte du patrimoine médiéval lors d'une journée au château à Motte (Verrières en Anjou)
- Exploration des habitations souterraines au Musée troglodytique de Rochemenier
- Animations Kyrielle: sensibilisation au recyclage du papier, tri sélectif et réemploi à travers des ateliers créatifs
- Initiation au rugby: séances de rugby encadrées par un animateur professionnel
- 3 séances de cinéma éducatif et un spectacle pour les plus grands
- Dans la continuité du projet du RPI sur la sensibilisation des élèves au handicap, deux professionnelles de la plateforme du Thouet proposeront des activités autour du geste graphique. Elodix'signes (interprète en LSF) interviendra pour l'apprentissage d'un chant signe aux élèves des 6 classes du RPI

Ces activités enrichissent le travail déjà mené en classe, offrent des repères concrets aux apprentissages et permettent aux élèves de vivre l'histoire de façon immersive.

Pour clore l'année scolaire 2025, les trois classes de l'école Les Blés d'Or ont rejoint leurs camarades de l'école Alexandre Pain à la salle des loisirs de Louresse. Ensemble, ils ont assisté au spectacle « Le voyage de Rennan » de la Compagnie des Loges, offert par l'Association des Parents d'Élèves (APE). Ce moment de convivialité a offert aux enfants une belle conclusion d'année

INSCRIPTIONS ET CONTACT

Pour toute nouvelle inscription en maternelle, veuillez vous adresser à la mairie de votre commune de résidence puis à l'école de Denezé, avec les pièces suivantes : photocopie du livret de famille, carnet de santé.



DÉNEZÉ-SOUS-DOUÉ

École les blés d'or
1, rue principale

☎ 02 41 59 78 92

✉ ce.0490445t@ac-nantes.fr

LOURESSE-ROCHEMENIER

École Alexandre Pain
8, rue principale

☎ 02 41 59 31 33

✉ ce.0490707c@ac-nantes.fr

<http://rpidenezelouresse.toutemonecole.com>

VIE LOCALE

LES P'TITES CHEMINÉES

Subvention accordée en 2025 : 1 800 €

Nom du Président : Cyril Laurens



L'association des P'tites Cheminées œuvre avec passion pour valoriser le patrimoine et l'identité du village de Rochemenier.

Chaque année, grâce à l'engagement d'une équipe de bénévoles dévoués, l'association propose une soirée concert suivie d'une déambulation nocturne féérique dans les ruelles pittoresques de Rochemenier.

L'association prépare déjà avec enthousiasme sa 10ème édition, un anniversaire qui promet d'être encore plus magique et mémorable. Réservez dès maintenant votre soirée du 29 août 2026 pour célébrer ensemble cette décennie de passion et de partage.

Cyril LAURENS
Président des P'tites Cheminées



CONTACT

Tél. : 06 86 14 04 76

Email :
lespetitescheminees@gmail.com

ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD

Subvention accordée en 2025 : 300 €

Nom du Président : Marc Persehay

Les anciens combattants ACPG-CATM disposent d'une représentation départementale et locale depuis la création de leur Fédération Nationale à Paris, le 4 avril 1945. Née au terme de la Seconde Guerre mondiale, l'association regroupe aujourd'hui les anciens de la guerre d'Algérie, des combats en Tunisie et au Maroc, ainsi que nos camarades des OPEX (Opérations Extérieures).

Nous participons activement aux commémorations des 8 mai et 11 novembre devant les Monuments aux Morts. Nous menons également des actions de sensibilisation auprès des élèves de nos écoles. Chaque section arbore avec fierté son drapeau, emblème de la nation, incarnant les valeurs fondamentales de la République.

Nous jouons un rôle social actif auprès des plus démunis d'entre nous par des interventions discrètes et efficaces (aide matérielle, visites aux malades, participation aux commissions départementales d'aide sociale) et entretenons le lien d'amitié lors de repas de cohésion.

Marc PERSEHAYE
Président des anciens combattants



CONTACT

Tél. : 06 52 07 14 23

Email :
marc.persehay@gmail.com



CLUB DE L'AMITIÉ

Subvention accordée en 2025 : 670 €

Nom du Président : Vignerons Rémi

Le Club de l'Amitié de Louresse lance sa nouvelle saison sous le signe de la gourmandise et de la convivialité. Dès la reprise le 6 janvier, de nombreux rendez-vous vous attendent : les incontournables crêpes et bottereaux en février, ainsi que les traditionnels repas (Dénezé, grillades en juillet et banquet de Louresse en octobre).

N'oubliez pas de fêter ensemble nos anniversaires trimestriels, inclus dans votre cotisation ! Pour une organisation parfaite, merci de prévenir 8 jours à l'avance de votre présence aux festivités.

Rémi VIGNERON
Président de l'association



CONTACT

Tél. : 02 41 59 25 93 / 02 41 59 21 96

VIE LOCALE

ASSOCIATION CULTURELLE DE LOURESSE (A.C.L.)

Subvention accordée en 2025 : 50 €

Nom du Président : Martine Landry

En février, la troupe **Les Loups en Scène** a rencontré un franc succès avec la pièce **Le nez dans le fumier**, mise en scène par Kelly Baud. Huit représentations ont enchanté le public, et l'association a offert les bénéfices d'une soirée à la **Ligue contre le Cancer**, témoignant de son esprit de solidarité.

Le 5 juillet, une **soirée conte** a réuni une trentaine de personnes autour d'un moment convivial et poétique, confirmant l'attachement des habitants à ces rendez-vous culturels.

Activités hebdomadaires (hors vacances scolaires)

- **Yoga avec Nadège Pilet** : chaque jeudi de 18h30 à 19h45, salle de motricité de l'école.
- **Scrabble Duplicate avec Babette Leroux** : chaque jeudi de 13h45 à 18h00, salle de l'Obier. Une variante où tous jouent avec les mêmes lettres, pour un défi équitable et passionnant.

Un grand merci aux bénévoles, aux artistes et aux participants qui font vivre l'A.C.L. et renforcent les liens de solidarité et de partage.

Martine LANDRY
Présidente de l'A.C.L.



CONTACT

Tél. : 06 58 36 35 77

Email : landry.martine31@gmail.com



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Subvention accordée en 2025 : 500 €

Nom du Président : Marie Vieubled



L'Association des Parents d'Élèves du Rpi tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui contribuent à la réussite de nos événements tout au long de l'année. L'APE a pu financer le spectacle de Noël, un moment très apprécié par les enfants. Pour l'année 2026, deux dates importantes sont à noter :

- **Vide-greniers** : dimanche 26 avril 2026
- **Fête de l'école** : samedi 13 juin 2026

La réussite de ces manifestations repose sur l'implication de chacun. Nous aurons donc besoin de votre aide pour continuer à faire vivre ces rendez-vous essentiels à la vie de l'école.

Un grand merci pour votre participation aux ventes et aux différents événements.

L'équipe APE



CONTACT

Tél. : 06 22 70 93 29

Email : apedenezelouresse@laposte.net

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES ET CHASSEURS

Subvention accordée en 2025 : 260€

Nom du Président : Philippe Aumond

L'Association des propriétaires et chasseurs de Louresse-Rochemenier poursuit ses missions de régulation et de préservation de la faune locale.

Cette année, l'association compte 23 chasseurs, un chiffre en diminution par rapport aux saisons précédentes. Malgré cet effectif réduit, les membres restent mobilisés pour mener à bien leurs actions sur le territoire communal.

Tout au long de l'année, de nombreuses battues aux nuisibles sont organisées, complétées par des opérations de piégeage. Ces interventions visent à limiter les dégâts causés dans les cultures et les poulaillers, tout en contribuant à la protection du petit gibier, de plus en plus rare dans nos campagnes.

Philippe AUMOND



CONTACT

Tél. : 07 77 03 85 87

Email : luciephilippe49@orange.fr

VIE LOCALE

ASSOCIATION SPORTIVE DES VILLAGES RÉUNIS (A.S.V.R.)

Subvention accordée en 2025 : 1750 €

Le club de tennis de table de l'ASVR poursuit son développement avec 58 licenciés cette saison, dont la moitié sont des joueurs de moins de 18 ans. Cette forte représentation des jeunes témoigne du dynamisme et de l'attractivité du club.

Pour accompagner au mieux ses jeunes pongistes, le club propose deux créneaux d'entraînement hebdomadaires. Le mardi soir, de 18h à 20h, les sessions sont encadrées par un entraîneur salarié qui assure un suivi technique de qualité. Le vendredi, sur le même créneau horaire, ce sont les joueurs expérimentés du club qui prennent le relais, favorisant ainsi la transmission et la convivialité.

Le club aligne trois équipes jeunes qui évoluent de la départementale 1 à la départementale 4, permettant à chacun de progresser à son rythme. Côté seniors, trois équipes sont également engagées, de la départementale 2 à la départementale 4. Pour compléter cette offre sportive, une équipe loisir accueille les joueurs souhaitant pratiquer dans un esprit plus détendu, tandis que deux équipes représentent le club en Coupe de l'Anjou.

Vous souhaitez découvrir le tennis de table dans une ambiance chaleureuse et conviviale ? N'hésitez pas à nous Contacter.



CONTACT

Tennis de table : 06 18 12 55 79

Foot : 07 87 88 98 80

Gym : 07 82 42 92 09

Rando : 06 22 80 49 79

LE COMITÉ DES FÊTES

Nom du Président : Betty Vigneron

Nombre de bénévoles ou adhérents : 9

Comme chaque année, le comité des fêtes a organisé ses deux rendez-vous festifs. Nous avons eu le plaisir de vous accueillir lors de notre traditionnelle fête de l'omelette au mois de mai, ainsi qu'à notre soirée dansante en novembre. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en 2026 :

- Fête de l'omelette : samedi 30 mai 2026
- Soirée dansante : samedi 10 octobre 2026

Le comité des fêtes a besoin de nouvelles forces pour continuer à proposer des moments conviviaux au village. N'hésitez pas à nous rejoindre pour faire vivre ces traditions et partager de bons moments.



CONTACT

Tél. : 06 71 31 99 73

Location de tables, chaises, chapiteaux : 06 08 48 17 07
comitedesfetes@gmail.fr

Betty VIGNERON

Présidente du comité des fêtes



LES ÉGLISES DE LOURESSE-ROCHEMENIER

L'ÉGLISE DE VARANNE

Qui pourrait soupçonner qu'il y avait à cet endroit tout un village ? Et pourtant, du moyen-âge (au moins) jusqu'au XVI^e siècle, vivait ici toute une population avec son église et son cimetière. Le paysage environnant ressemblait à celui d'aujourd'hui, mais il y avait un grand marécage, des prairies et un ruisseau qui alimentait le moulin (dit Moulin Neuf) en aval. En 1567 le village a été détruit par les Huguenots au cours des guerres de religion. Pour quelle raison ? Nul ne sait ! La paroisse a été transférée à Rochemenier. Il ne reste aujourd'hui que le fronton de l'église ruinée et les bâtiments d'une ferme. En 2010, la commune a fait l'acquisition de la ruine. En 2011 des travaux de consolidation ont été effectués avec le concours financier de la Fondation du Patrimoine.



L'ÉGLISE DE LOURESSE

Elle est dédiée à Saint Pierre et Saint Paul, et est mentionnée dans les archives dès le XIII^e siècle. Au départ, elle ressemblait beaucoup aux églises de Varanne et Rochemenier. C'était le style habituel au moyen-âge. On sait qu'il y avait deux cloches dans le clocher-mur car un acte des archives paroissiales en mentionne le baptême en 1695.

C'est probablement en 1806 qu'ont eu lieu les travaux les plus importants, en particulier la construction de l'actuel clocher qui s'appuie à la fois sur le mur de façade et sur les contreforts intérieurs et extérieurs.

Le marquis Méry DE CONTADES, grand mécène de l'église, finance en 1839 l'abside du fond de l'église, et en 1869 la cloche de 450 kg qui sert encore aujourd'hui. L'église n'est plus église paroissiale depuis 1958. Des messes et des cérémonies y ont lieu régulièrement.



L'ÉGLISE DE ROCHEMENIER

Au Moyen-Âge, Rochemenier n'était qu'un hameau qui dépendait de la paroisse de Varanne-sous-Doué. Il y avait en son centre une chapelle dédiée à Sainte Emérance. On suppose que, à la suite de la destruction de Varanne, les habitants ont migré à Rochemenier. Cependant, dans les registres paroissiaux, jusqu'à la révolution, on continue à appeler la paroisse : « Varanne-sous-Doué » ou quelquefois « Varanne alias Rochemenier ». En revanche la chapelle Sainte Emérance, promue église paroissiale, a changé de nom. Elle est devenue « église Sainte Madeleine et Saint Jean », nom que portait avant elle l'église de Varanne. L'église de Rochemenier change ensuite d'aspect. La façade devient clocher-mur avec deux gros contreforts et deux ouvertures pour les cloches. La cloche actuelle date de 1540. Elle était peut-être auparavant à Varanne. Elle pèse 230 kg. En cas de sonnerie à la volée, et sans les contreforts, elle aurait pu emporter la façade. En 1731 on construit un nouveau chœur nettement plus lumineux. En 1772 le curé Pierre François PAUVERT offre quatre statues. Il sera curé pendant 26 ans avant de mourir en novembre 1789 au début de la révolution. Il aura ainsi échappé au terrible dilemme qui se posa à son successeur Alexandre RENAULT : prêter serment à la constitution ou devenir prêtre réfractaire, Il optera pour le deuxième choix et sera déporté en Espagne. Au recensement de 1790 il y a 260 habitants. L'église est trop petite. Il n'y a que 120 places assises. Que faire ? Agrandir l'église ? C'est impossible car d'un côté il y a la route et de l'autre côté le cimetière. Construire une autre église ailleurs dans le village ? Les finances manquent. Une décision radicale est donc prise en 1809 : le transfert de la paroisse à Louresse. Les habitants ont gardé le droit de se faire enterrer à Rochemenier. De nos jours l'église continue à servir pour les funérailles et bien sûr pour la messe de la Sainte Emérance fin janvier.



Pour mieux connaître l'histoire de ces trois églises : www.geopix.fr
Victor LERAY

INAUGURATION DE LA SALLE RENÉ-FOUCHARD

LA MÉMOIRE D'UN HÉROS DE LA FRANCE LIBRE

Le jeudi 8 mai 2025, la célébration de la Victoire a pris un relief particulier avec l'inauguration de la salle du conseil municipal, désormais baptisée salle René-Fouchard. En présence de la famille du héros, de Pierre-Yves Douet, maire, ainsi que de Corinne Bourcier (Sénatrice), Laëtitia Saint-Paul (Députée) et Bruno Cheptou (Conseiller départemental), la plaque commémorative a été dévoilée.

Un destin brisé pour la Liberté. Né en 1919 à la Bournée, René Fouchard s'engage dans la Marine en 1936. En 1940, refusant la défaite, il fait le choix du courage en rejoignant Le Narval, premier bâtiment à répondre à l'appel du général de Gaulle. Sa mission s'arrêtera tragiquement en Méditerranée en décembre 1940, lorsque le navire saute sur une mine.

Une empreinte pour nos décisions futures. En dévoilant la plaque nominative, le maire a souhaité que l'exemple de ce jeune homme guide désormais les élus de la commune :

« Que désormais chaque décision prise entre ces murs porte l'empreinte de son courage, de sa détermination et de son amour pour la patrie. »

Ce nouvel espace républicain devient ainsi un trait d'union entre l'histoire de notre commune et l'avenir des décisions locales, placé sous le signe de l'engagement et de la liberté.



Crédit Photo : Frédéric Piétry

MUSÉE TROGLO

LE MUSÉE EN 2025

Cette année, l'équipe du musée était composée de 7 personnes au plus fort de la saison : Vincent, Valérie, Alexis, Lucile, Julie, Paul, et Frédéric (de gauche à droite)



Près de 71 000 personnes ont visité le musée en 2025, soit une augmentation de 12 % par rapport à 2024.

Parmi les 15 % de visiteurs étrangers, notons les 10 pays qui arrivent en tête : la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, l'Espagne, la Suisse, le Canada, les USA et l'Irlande.

Le musée se découvre en autonomie et en visite guidée.

Depuis cet été, le visiteur peut parcourir le musée à l'aide du dépliant de visite en français et en anglais. Pour ce support de visite, le plan du musée a été modernisé et les informations essentielles à la découverte du parcours sont agrémentées d'un quiz. Ce dépliant vient étoffer l'offre de visite du musée en autonomie avec également le livre souvenir et les livrets jeux. Désormais intégré à ce nouveau dépliant de visite, le Troglo Quiz est toutefois disponible dans ses versions revisitées pour Pâques et Halloween.



En visite guidée, la VIP continue de proposer une visite des troglos privés du village ainsi que le jardin situé au-dessus de la partie visitable du musée. Ce parcours permet d'avoir un œil privilégié sur les souterrains et l'architecture atypique du village.

Le musée remercie vivement les personnes qui nous ouvrent leurs souterrains. Si vous aussi, habitant de la commune, vous avez des troglos visitables, nous serions heureux de vous rencontrer pour en parler.

En complément, les visites « **L'Essentiel** » continuent à être organisées tous les week-ends et pendant les vacances scolaires, ainsi que la nouveauté de l'an passé, la « **Visite sensorielle** ».



TOURISME PATRIMOINE

Cette année, le Potager Troglo 1900 a été mis en place. Afin de mettre en valeur le dessus des caves du musée, ce potager permet également de mieux comprendre l'organisation et le travail dans les fermes troglodytiques autrefois. Ce Potager Troglo 1900 s'inscrit dans une démarche de retrouver les gestes et savoir-faire d'autrefois, et de respect de la biodiversité. Les outils et techniques employées sont en adéquation avec les procédés de la fin du 19ème siècle et début 20ème siècle, concernant l'art de cultiver un potager paysan. Cela implique l'absence d'outils motorisés et de produits chimiques. Les variétés cultivées correspondent avec les standards de l'époque.

Ouvert à la visite, par petits groupes et toujours accompagné d'un guide, le Potager Troglo 1900 a déjà trouvé son public.



Un nouvel espace bar et petite restauration « Chez Marie » et « Chez Léon »

Afin de proposer aux visiteurs une nouvelle expérience en troglo, de nouveaux espaces se sont ouverts aux personnes souhaitant siroter un verre ou manger un morceau.

Les anciennes salles de visites 18 et 20, présentant des habitations troglodytiques modernes ont été réaménagées pour recevoir les clients du bar. Quelques tables installées et une nouvelle ambiance permettent donc une immersion dans le quotidien d'un troglodyte, « Chez Marie » ou « Chez Léon » !



La salle 19 qui présentait les Troglos du monde, est désormais l'espace de documentation touristique.

Les animations :

Les Saveurs des Troglos

Autour d'une quinzaine d'exposants, les visiteurs peuvent profiter des fougées cuites au feu de bois dans un four troglodytique. La présence des producteurs locaux et leurs produits varient selon la saison : champignon, spiruline, miel, pommes et poires tapées, vins d'Anjou, plantes aromatiques, baies de goji... Uniquement des produits locaux à découvrir !

La soirée « **Troglos à la bougie** », le 13 juin dernier a été un grand succès.

Tandis que les souterrains étaient éclairés de 1000 bougies, l'Association Culturelle de Louresse est venue jouer des saynètes 1900 dans les cours à la nuit tombée. Au programme "le Curé et le Sorcelleur" et "les Bohémiennes et les sorts" ont illustré le quotidien des habitants des anciennes fermes, sous le signe des superstitions.



Un site Internet modernisé

Le site web du musée s'est modernisé. Mis en ligne depuis décembre, il correspond aux nouveaux codes de communication pour un site touristique. Plus fluide et fonctionnel, il s'adapte à tous les supports : ordinateur, tablette et smartphone. Toujours pour mieux répondre aux attentes des futurs visiteurs.



Chaque année la boutique souvenirs s'enrichit de nouveaux articles pour que chacun puisse offrir une partie du village à ses proches. Entre magnets et cartes postales, produits locaux sucrés et salés, il y en a pour tous les âges et tous les budgets. N'hésitez pas à nous rendre visite.



A RETENIR POUR 2026

Saveurs des Troglos : les dimanches 12 avril, 19 juillet et 4 octobre.

Troglos à la bougie : vendredi 12 juin.

Nous vous attendons nombreux pour (re)découvrir le musée avec votre famille et tous vos proches !

VIE PRATIQUE

LIGNES DE BUS

La commune de Louresse-Rochemenier est desservie par deux lignes de bus :



Angers - Doué-la-Fontaine - Montreuil-Bellay

Plus d'informations : aleop.paysdelaloire.fr ou 09 69 39 14 14



Saumur - Doué-en-Anjou - Tuffalun

Plus d'informations : www.agglobus.fr ou 02 41 51 11 87

TRANSPORT À LA DEMANDE

La commune de Louresse-Rochemenier est desservie par le transport à la demande ALÉOP des Pays de la Loire : un véhicule passe vous prendre à votre arrêt et vous amène sur la ligne régulière



Plus d'informations : aleop.paysdelaloire.fr ou 09 69 39 14 14

TADAé est un service de transport en commun de proximité, fonctionnant sur réservation. Il est proposé par le réseau Saumur Agglobus. Son principe est simple : sur appel téléphonique, un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt le plus proche de chez vous pour vous conduire à votre pôle de centralité.



Plus d'informations : www.agglobus.fr ou 02 41 51 12 62

VÉLO ÉLECTRIQUE

Avaé est un service public de location longue durée de vélo à assistance électrique (VAE) créé par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire. Sa gestion est confiée à Saumur Agglobus. Ce service à la population vous permettra d'apprécier pleinement les avantages de ce mode de transport électrique, économique et écologique. Avaé s'adresse prioritairement aux habitants et aux actifs de plus de 18 ans (16 ans pour les jeunes en apprentissage ou équivalent) des 47 communes qui composent le territoire de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.



35 € /mois
105,50 € /trimestre
316 € /an

assurance incluse

tout équipé

maintenance comprise

de 1 à 12 mois

électrique,
économique,
écologique



Plus d'informations : www.agglobus.fr ou 02 41 51 11 87

INFOS UTILES

VOUS N'ÊTES PAS SEUL ...

POLICE 17 – POMPIERS 18 – SAMU 15
MÉDECIN WEEK-END : 02 41 33 16 33 – PHARMACIE : 3237

CENTRES HOSPITALIERS

Centre Hospitalier R. Universitaire d'Angers

Standard : **02 41 35 36 37**

Urgence : **02 41 35 32 97**

Centre Hospitalier de Cholet

Standard : **02 41 49 60 60**

Urgence : **02 41 49 65 24**

Centre Hospitalier de Saumur

Standard : **02 41 53 30 30**

Urgence : **02 41 53 32 32**

INFIRMIERS

Centre de soins de Doué-la-Fontaine :

02 41 59 20 52

PARENTS – ADOLESCENTS

1 rue de la Boetie 49000 ANGERS

Tél. **02 41 47 47 37** – Fax **02 41 47 44 00**

Coordinatrice : *Françoise FEDERKEIL*

VOICI QUELQUES NUMÉROS POUR VOUS AIDER

Violences conjugales - Femmes Info service

01 40 33 80 60 (rappel possible)

SOS Violences Femmes Informations

0 800 05 95 95 (appel gratuit)

Allô Enfance maltraitée

numéro national : 119 (appel 24h/24 gratuit)

SOS Amitié

02 41 86 98 98 (appel 24h/24)

CENTRES D'ALCOOLOGIE

79 avenue Pasteur 49100 ANGERS

02 41 43 73 26

6 rue Pasteur 49400 SAUMUR

02 41 67 51 87

ASSOCIATIONS D'AIDE ET DE SOUTIEN

Alcooliques anonymes

02 41 48 49 48

Croix d'or

02 41 54 17 90

Vie Libre

02 41 86 07 22

Les amis de la santé

02 41 70 20 39

COMITÉ DÉPART DE PRÉVENTION DE L'ALCOOLISME DU MAINE-ET-LOIRE

12 rue Bichat 49400 ANGERS

02 41 73 27 23

FRANCE SERVICES

La Maison des Services de Doué-en-Anjou
vous accompagne dans vos démarches
administratives et numériques, quel
que soient votre âge et votre régime
de protection sociale.

4 rue Saint-Denis - Doué-la-Fontaine

49700 DOUE-EN-ANJOU

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi et jeudi : 9h-12h / 13h30-16h30

mercredi : 9h - 12h

vendredi : 13h30 - 16h30

02 41 31 75 35 / ms.doueeenanjou@msa49.msa.fr

LISTE DES ENTREPRISES SUR LA COMMUNE



LOISIRS

**SONORISATION
NICOLAS MATHIEU**

Tél. : 02 41 38 35 51 / 06 18 03 96 53
Mail : mathieusonorisation@orange.fr

**LES ECURIES DE VILVERT
M PACHA ALLAN**

Tél. : 06 07 96 33 26
Mail : ecuries.vilvert@wanadoo.fr
Site : lesecuriesdevilvert-49.ffe.com

**ARKADA PROMOTION - ENTREPRENEUR DE SPECTACLES
ET PRESTATAIRE SON ET LUMIÈRE**

Tél. : 06 20 46 78 37
Mail : arkadapromotion@orange.fr
Site : www.arkadapromotion.com



CRÉATION

**ALESPRI ZENN - FLEURISTE
FLORENCE PERCEVEAU**

Tél. : 06 81 53 71 99
Mail : florence.vinsonneau@laposte.net
Facebook : alesprizenn

**HAIR TENDANCE - COIFFURE
FRANCOISE GODINEAU**

Tél. : 02 41 38 93 39 / 07 70 52 36 98

**L'ATELIER D'AMANDINE - COUTURE
AMANDINE LAURIOU**

Tél. : 06 16 65 80 79
Mail : contact@latelierdamandine.fr



RESTAURANT ET ALIMENTAIRE

**BOULANGERIE - PÂTISSERIE - FOUÉES
THIERRY GEORGET**

Tél. : 02 41 59 32 82
Mail : georget.thierry49@gmail.com

**LA DOUCEUR ANGEVINE
ÉMILIE ET XAVIER POPIS**

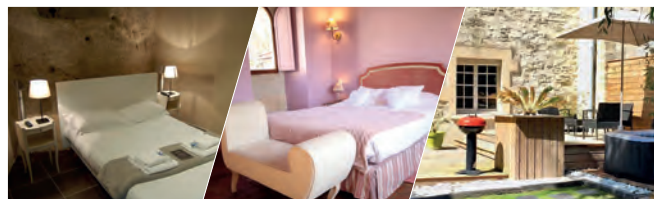
Tél. : 02 41 59 13 12
Mail : lda.louresse49@gmail.com

**LES CAVES DE LA GENEVRAIE
M. JUSTEAU**

Tél. : 02 41 59 34 22
Mail : contact@rocaminori-hotel.fr
Site : www.caves-genevraie.fr

**FROMAGERIE DE LA YAUTE
ERIC ARCHELAY**

Tél. : 06 40 49 74 94



HÉBERGEMENTS

**ROCAMINORI
M. JUSTEAU**

Tél. : 02 41 50 03 12
Mail : contact@rocaminori-hotel.fr
Site : www.rocaminori-hotel.fr

**Gîte DOMAINE DES VARENNES
DAVID DIARD**

Tél. : 06 01 12 05 25
Mail : contact@domainedesvarennnes.com
Site : www.domainedesvarennnes.com

VIE PRATIQUE



MAISON / HABITAT / BÂTIMENT / JARDIN

ÉLAGAGE - TAILLE - ABATTAGE
JOSÉ CHAILLET
Tél. : 06 16 69 48 41

IR2E 49 - ÉLECTRICIEN PLOMBIER
RICHARD CHAUDELET
Tél. : 06 83 44 60 94
Mail : richard.chaudelet@laposte.net

JUSTEAU 49 MAÇONNERIES TERRASSEMENT
NOËL ET JEAN-PAUL JUSTEAU
Tél. : 02 41 59 33 63
Mail : contact@justeau49.fr
Site : www.justeau49.fr

EURL PINEAU MAÇONNERIE TAILLE DE PIERRE
CHARLES PINEAU
Tél. : 02 41 59 19 14
Mail : eurl.pineau@orange.fr

MAG-BAT DESVALLON
SEBASTIEN DESVALLON
Tél. : 02 41 53 94 27 / 06 24 69 69 64
Mail : magbat.desvallon@gmail.com

MENUISERIE EBENESTERIE
EWEN WITTRANT
Tél. : 02 41 67 48 96 / 06 19 77 64 20
Mail : ewenwittrant@yahoo.fr

ENTREPRISE DE PEINTURE
WILFRIED CHOLOUX
Tél. : 02 41 59 36 93

ROUX PLÂTRERIE ISOLATION CARRELAGE FAÏENCE
PEGGY RAPICAULT
Tél. : 02 41 59 28 78
Mail : contact@sarlroux49.com
Site : www.sarlroux49.com

FSB BAULAND PLAQUISTE
M. BAULAND
Tél. : 06 33 45 71 98
Mail : contact.bauland@gmail.com
Site : fsb-plaquiste.com/



PÉPINIÉRISTE / AGRICULTURE

PÉPINIÈRES FOREST
ISABELLE et JEAN YVES FOREST
Tél. : 02 41 59 35 17
Mail : pepinieres.forest@orange.fr
Site : www.pepinieres-forest.com

GAEC COURANT PÉPINIÉRISTE
M. COURANT
Tél. : 02 41 59 21 65

PÉPINIÈRES CHARGE
CHRISTOPHE et CAROLE CHARGE
Tél. : 02 41 59 13 02
Mail : contact@pepinieres-charge.com
Site : www.pepinieres-charge.com

ETA JARRY, TRAVAUX AGRICOLES
JOËL JARRY
Tél. : 06 08 43 48 11

GAEC DES ECOTTIERS
REMI VERON
Tél. : 02 41 59 72 41

AGRICULTEUR EARL GLANDAIS FOREST
JEAN MARIE GLANDAIS
Tél. : 02 41 59 14 93

Vous souhaitez que le nom de votre entreprise figure sur notre site internet et notre prochain bulletin, merci de vous rapprocher de la Mairie.

HISTOIRE

Depuis plusieurs années, Victor LERAY travaille sur l'histoire de notre commune. Son site web : www.geopix.fr a pour but de mieux connaître l'histoire et la géographie de la commune de Louresse-Rochemenier. C'est un site web évolutif, ouvert à tous. Il est complété au fur et à mesure que des textes et des documents lui parviennent. Pour tout renseignement, contacter Victor LERAY : victor.leray@orange.fr

Louresse-Rochemenier sous son manteau blanc

Mardi 6 Janvier 2026

